



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mai 2012: le taux de chômage passe sous la barre des 5%

Alors que le taux de chômage a reculé de 0.1 point au niveau national, le canton de Vaud a vu son taux diminuer de 0.2 point pour s'établir à 4.9% à la fin du mois de mai 2012.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud continue de baisser pour atteindre 16'453, soit 593 personnes de moins qu'à la fin du mois d'avril 2012 (-3.5%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2), suit la même évolution avec un recul de 566 personnes (-2.5%) et s'élève à 22'240.

Toutes les classes d'âges ont profité de la baisse du chômage, en particulier les chômeurs de moins de 20 ans (-9.4%) et les 20 à 29 ans (-5.5%).

Sur le plan régional, à l'exception du district de Nyon (4.2%), qui a subi ce mois une hausse de son taux de chômage (+0.1 point), tous les districts ont vu leur taux diminuer. Les plus forts fléchissements ont été observés dans les districts d'Aigle (-0.5 point), de la Broye-Vully (-0.4 point) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (-0.3 point).

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2727. S'ils ont diminué de 65 personnes en un mois (-2.3%) ils ont en revanche augmenté de 139 personnes en un an (+5.4%).

Le taux de chômage officiel (4.9%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.2%, soit un écart de 0.7 point.

Par ailleurs, le canton de Vaud rassemble à lui seul 70% de tous les bénéficiaires de

l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la plupart des cantons alémaniques, son taux de chômage serait encore réduit de 0.7 point et atteindrait 3.5%.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 juin 2012

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)